

RÉEMPLOI

FEDERREC LANCE UNE CAMPAGNE NATIONALE POUR AFFIRMER LE RÉEMPLOI COMME PILIER À PART ENTIÈRE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

À partir du 28 janvier 2026, FEDERREC, la Fédération des Entreprises du Recyclage, du Réemploi et de l'Économie Circulaire, déploie une campagne de communication nationale pour affirmer une conviction forte : le réemploi et le recyclage sont deux piliers complémentaires et indissociables de l'économie circulaire.

Cette campagne marque une étape clé dans la prise de parole de la Fédération, un an après son changement de nom et de statuts, qui consacre pleinement le positionnement du réemploi aux côtés du recyclage.

FEDEREC devient FEDERREC : une évolution stratégique au cœur de l'économie circulaire

En novembre 2024, FEDEREC est devenue FEDERREC, la Fédération des Entreprises du Recyclage, du Réemploi et de l'Économie Circulaire. Ce changement de nom traduit une évolution stratégique majeure : le réemploi, activité historique de nos entreprises, s'impose désormais, aux côtés du recyclage, comme un pilier à part entière de la transition vers l'économie circulaire, incarné au quotidien par des femmes et des hommes, des savoir-faire et des activités industrielles structurantes sur le territoire national.

En intégrant le réemploi dans son identité et ses statuts, FEDERREC affirme sa volonté de structurer des filières complémentaires, de créer des synergies entre les acteurs du recyclage et du réemploi et d'accompagner l'évolution des modèles économiques et de la réglementation. Ces activités reposent sur des métiers techniques, industriels et opérationnels essentiels à la transformation des modèles productifs.

Ce positionnement renforce le rôle de la Fédération comme interlocuteur de référence des pouvoirs publics et des acteurs économiques engagés dans la circularité des ressources.

Une campagne pour donner toute sa place au réemploi

Réalisée par l'agence de publicité Bien Fait Pour Vous, cette campagne s'appuie sur un plan média national, combinant presse écrite et dispositifs digitaux, afin de toucher un large public de décideurs publics, économiques et institutionnels.

Déployée à partir du 28 janvier 2026, elle bénéficie d'une diffusion à forte visibilité, à la fois dans la presse nationale généraliste et spécialisée, ainsi que sur des supports numériques à large audience, renforçant ainsi l'impact et la portée du message porté par la Fédération.

À travers cette prise de parole, FEDERREC souhaite avant tout :

- faire connaître son positionnement, qui reconnaît pleinement le réemploi comme composante structurante du secteur,

Contacts presse FEDERREC : Agence Profile

Jennfier LOISON / Anna LESBROS - 01 56 26 72 00 - federrec@agence-profile.com

- **affirmer l'égalité et la complémentarité entre réemploi et recyclage**, au service de filières performantes et durables, créatrices de valeur et d'emplois sur le territoire national,
- **sensibiliser les décideurs publics, économiques et institutionnels** au rôle stratégique de ces activités dans la transition vers l'économie circulaire, et à la réalité des chaînes de valeur qui les portent,
- **contribuer à l'organisation d'un système de réemploi performant**, en fédérant l'ensemble des acteurs concernés afin de structurer ces activités et de reconnaître la place et le rôle de chacun au sein des filières.

Réemploi et recyclage : deux leviers complémentaires au service de l'économie circulaire

Le réemploi vise à prolonger la durée de vie des produits et des matériaux en leur offrant un nouvel usage, avant leur recyclage en fin de vie. Il concerne aujourd'hui de nombreuses filières : équipements électriques et électroniques, automobile, bâtiment, textiles, emballages, palettes, etc.

Avec le recyclage, le réemploi contribue à renforcer la performance globale des filières, à réduire la consommation de ressources et à ancrer l'économie circulaire dans les territoires. Il participe également au développement d'activités économiques locales et de savoir-faire spécifiques, au cœur des transformations industrielles et environnementales en cours.

« Le réemploi et le recyclage sont des activités industrielles essentielles, profondément ancrées dans les territoires. À travers cette campagne, nous souhaitons rappeler qu'ils sont aussi des pourvoyeurs d'emplois locaux, de compétences et d'opportunités économiques durables. FEDERREC porte une vision concrète et opérationnelle de l'économie circulaire, fondée sur les métiers et les savoir-faire. »

Jean-François CARENCO, Président délégué de FEDERREC

« Le réemploi permet de créer de nouvelles boucles locales et des métiers à forte valeur ajoutée, parfaitement complémentaires du recyclage. Notre ambition est de structurer ces filières, d'accompagner les entreprises et de rendre ces métiers plus visibles et plus attractifs dans les territoires. »

Jean-Pierre PARISI, Président de la Commission Réemploi de FEDERREC

À propos de FEDERREC

FEDERREC est la Fédération Professionnelle du Recyclage, du Réemploi et de l'Économie Circulaire. Elle est régie par le Livre IV, Titre 1er du Code du Travail. Crée en 1945, FEDERREC représente 1 200 entreprises et 35 000 salariés des multinationales aux PME en passant par les ETI, structurée en 12 filières, répartie sur l'ensemble du territoire français au travers de 8 syndicats régionaux. Ces entreprises dont l'activité consiste au réemploi, la réutilisation, la réparation, la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels ou ménagers ou encore le négoce/courtage de Matières Premières issues du Recyclage (MPiR), représentent 11,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 650 millions d'euros d'investissements annuels.

Contacts presse FEDERREC : Agence Profile

Jennifer LOISON / Anna LESBROS - 01 56 26 72 00 - federrec@agence-profile.com